

LICENCE PRO BAC+3 Niveau 6

MÉTIERS DU NOTARIAT

RNCP40070

DATE D'ENREGISTREMENT :

01.07.2025

NOM DU CERTIFICATEUR :

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE

LIEUX DE LA FORMATION : En présentiel :
IUT de Villetaneuse 99 Av. Jean Baptiste Clément
93430 Villetaneuse

DATES DE LA FORMATION :

Septembre/octobre 2025 à Septembre 2026

DURÉE DE LA FORMATION :

12 mois en alternance 600h en formation

RYTHME :

3 jours en Office Notarial / 2 jours à l'IUT

COÛT DE LA FORMATION :

Aucun frais à prévoir pour l'apprenti.

Entreprises partenaires : nos équipes sont à votre disposition pour vous présenter nos modalités financières.

TYPE DE CONTRAT :

Apprentissage



DESCRIPTION DE LA FORMATION :

Cette Licence Professionnelle – Métiers du notariat a été conçue en partenariat avec la Chambre des Notaires de Paris afin de répondre aux besoins opérationnels de la profession. Elle permet d'acquérir les compétences nécessaires à la rédaction d'actes notariés (vente, prêt, donation, succession, statuts de société, attestation immobilière, etc.) et à la maîtrise des formalités administratives préalables et postérieures aux opérations. Grâce à des connaissances juridiques approfondies en droit notarial, les diplômés sont en mesure d'apporter des réponses fiables aux questions juridiques et administratives rencontrées en étude notariale.

[Fiche établissement ici](#)

- [Taux de réussite : 100%](#)



CONDITIONS D'ADMISSION :

- Présélection sur dossier puis entretien individuel
- Ouverture des candidatures début mars 2025 sur la plateforme eCandidat :

Vous trouverez la formation dans la section IUT Villetaneuse Formation en apprentissage secteur tertiaire

- Réponse faite par le responsable de Formation après étude du dossier



PROFIL ET PRÉREQUIS :

- Être titulaire d'un BAC +2 OU 120 ECTS (DUT, BTS ou L2/L3)



OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Savoir rédiger un acte : vente, emprunt, notoriété, attestation immobilière, déclaration de succession, statuts de société, donation, etc.
- Connaître la nature des pièces administratives préalables et postérieures indispensable à une opération
- Avoir des connaissances juridiques approfondies dans les domaines spécifiques au notariat
- Savoir apporter les réponses aux questions administratives et juridiques
- Savoir gérer l'accueil clientèle
- Licence Professionnelle élaborée en collaboration avec la Chambre des Notaires de Paris pour répondre aux besoins de la profession.



POURSUITE D'ÉTUDES :

Cette formation est professionnalisante et destinée à l'insertion professionnelle. Elle conduit à la délivrance d'un diplôme de niveau II.



PROFESSIONS CIBLÉES :

- Collaborateur de Notaire
- Conseiller clientèle dans les banques et compagnies
- d'assurances
- Métiers de la négociation immobilière
- Métiers de l'administration de biens
- Service de l'urbanisme des collectivités locales, etc...

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôle continu
- Le contrôle des connaissances est continu et détermine la validation des semestres

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- 450 heures et 150 heures de projet tutoré
- Enseignements dispensés par des enseignants universitaires et des professionnels du domaine
- Présence aux enseignements obligatoire et contrôlée
- Groupe de 26 étudiants maximum
- Contrôle continu des connaissances
- Acquisition de 60 crédits européens (ECTS)

MOYENS TECHNIQUES

- Accès à un espace ENT pour les cours,
- Salles équipées, vidéo projecteurs

LES + DE supalia

CFA EN RÉSEAU

- ➦ Plus de 35 ans d'expertise dans la formation en apprentissage
- 👤 Accompagnement personnalisé de l'apprenant (coaching, livret de suivi, visites entreprise, tutorat)
- 👨‍🏫 Formateurs issus du monde professionnel, avec une solide expérience terrain
- 📄 Accès à un Career Center (offres d'alternance, dépôt de CV, ressources pratiques)
- 👉 Relations solides avec les entreprises partenaires : sourcing, matching, placement
- 🔍 Suivi qualité rigoureux : visites en entreprise, bilans, retours employeurs

ACCESSIBILITÉ

Handicap
Maison des étudiants de l'USPN
01 49 40 44 83
scol-handi@univ-paris13.fr

COMPÉTENCES ATTESTÉES :

- Appliquer et faire respecter les différentes législations en vigueur concernant le droit de l'urbanisme, fiscale, familiale, les obligations contractuelles, etc.
- Respecter l'impératif des discrétions et déontologie professionnelles
- Maîtriser les règles de comptabilité d'une étude
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

> Pour étudier les possibilités d'équivalence et de passerelles, merci de vous rendre sur la page de présentation de votre formation sur le site France Compétences, au lien suivant :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40070/>

> Vous souhaitez en savoir plus sur l'insertion professionnelle après votre formation ?

Consultez les indicateurs clés disponibles sur le site [InserJeunes](#)